

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 13 | No. 10 | Octobre 2024



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

AVIS PUBLICS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

COMMISSION DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le **30 octobre** au Centre communautaire à St-Lazare.

Début du bingo 19 h, les portes ouvriront à 18 h.

Plus de 3 000 \$ en prix
Réservé aux 18 ans et plus

Patrice Fournier
418 883-2128



APPEL À TOUS



Dans la nuit de samedi à dimanche le 13 octobre vers 3 h am, un véhicule suspect a circulé dans la rue St-Albert et des méfaits ont été causés à une résidence par un individu. Si vous avez vu ou entendu quelque chose en rapport avec cet évènement, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal ou avec le poste de la SQ à 418 387-4438.

175^e de Ste Hénédine

À toutes les personnes intéressées et membres de comité

Le conseil municipal aimerait connaître l'intérêt pour l'organisation de fêtes du 175^e de la municipalité qui pourraient avoir lieu en 2027. À cette fin, une réunion de consultation aura lieu le **5 novembre 2024 à 19 h 30** au sous-sol du salon funéraire.

Tous sont bienvenus pour échanger !

Dîner de Noël

8 décembre 2024 à 12 h
au Chalet des Loisirs Ste-Hénédine

Cocktail de bienvenue et repas chaud
Bingo et tirage moitié-moitié

Coût : 25 \$ | Réservation avant le 28 novembre 2024

418 935-3287 (Eliane)

fadoq

Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE SEPTEMBRE 2024

1. Adoption politique harcèlement violence et incivilité au travail
2. Mandat à Morency pour représentation dossier - réclamation terrain
3. Demande de modification pour l'application et le seuil d'application de la nouvelle obligation de déclaration d'intégrité
4. Autorisation achat de bac de recyclage
5. Abrogation et adoption nouvelle résolution sur la déclaration de compétence de la MRC sur la gestion des matières résiduelles
6. Demande dérogation mineure au 1569 route Sainte-Thérèse
7. Réception définitive contrat avec Cité Construction infrastructure 2022
8. Autorisation dépôt offre de service pour entretien Véloroute Dorchester (secteur Ste-Hénédine) à la MRC Nouvelle-Beauce
9. Besoins urbanisme support 2025
10. Avis de Biogénie sur résiliation contrat pour réception boues étang #3 et mandat à Morency
11. Approbation coûts supplémentaires pour aménagement, chemin accès et d'une plate-forme pour vidange des étangs
12. Attestation dépôt états financiers non vérifiés au 31 août 2024
13. Souper gens d'affaires DENB



AVIS PUBLIC : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & greffier-trésorier)



S'UNIR POUR GRANDIR

QUE :

Une assemblée publique de consultation sera tenue au sous-sol du salon funéraire le 18 novembre 2024 à 19 h 30 sur un projet de règlement visant la possibilité de réduire le nombre de conseillers ou conseillères de six (6) à quatre (4) à partir de l'élection générale de 2025 dans le cadre du projet de loi 57 sanctionné le 6 juin 2024 (loi à visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraver de leurs fonctions en modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal).

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site de la municipalité.

Donné à Sainte-Hénédine ce 16^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.

ENTRAIDE SPORTIVE SERVICE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT DE HOCKEY

LES COÛTS :

Casque & patins : 20 \$
Équipement complet : 30 \$
Équipement de goaler : 70 \$
Argent comptant seulement

QUAND :

Tous les samedis matin de 9 h à midi

OÙ :

À l'aréna de St-Isidore
Au local situé à l'extrémité des gradins
130, route Coulombe St-Isidore

POUR TOUTES QUESTIONS :

M. Jean-Guy Parent 418 882-6733
M. Clément Châtigny au 418 882-5130

FONCTIONNEMENT :

Chaque samedi matin, un bénévole est sur place pour le prêt de nouveaux équipements ou pour le retour des équipements empruntés. Nous avons des équipements de toutes les grandeurs! Vous devez vous présenter **sans rendez-vous**.

Il est très important de retourner vos équipements empruntés l'an dernier si ce n'est pas déjà fait.



Merci de votre
précieuse collaboration
pour le bon déroulement
de ce service d'entraide.

À STE-MARGUERITE

PRETS A RESTER SEULS



Quand : Samedi le 2 novembre de
8h30 à 14h30

Pour qui : 9 ans et plus

Où : Centre communautaire (Salle du bas)

Coût : 55\$

Matériel à apporter: lunch froid,
collation, crayon de plomb et efface,
crayons de couleurs

**Date limite
d'inscription**
23 octobre

****Le cours Gardiens Avertis aura lieu à Sainte-Hénédine à l'hiver prochain.**

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE



Le 28 septembre se tenait le cross-country primaire au Parc Taschereau à Ste-Marie. Des filles et garçons de la 3^e année jusqu'à la 6^e année ont fièrement représenté les couleurs de notre école. Des centaines de jeunes de tout le centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin ont participé à cette course. **Antoine Roy, étudiant de la Découverte**, s'est démarqué avec son incroyable performance en terminant 3^e à la course de 2 km. Cette position l'a également classifié pour les régionaux qui se tiendront à la fin octobre. Bravo à chacun des coureurs et coureuses pour votre participation. C'était un réel plaisir de vous voir défiler avec ce vos visages remplis de détermination à vous dépasser vous-même et terminer cette course coûte que coûte !



Merci aux bénévoles et enfants présents à la collecte de bouteilles automnale. Chers résidents, vous êtes d'une générosité et nous ne manquons jamais une occasion pour rappeler aux élèves la chance qu'ils ont de vivre ces belles activités grâce à vos dons. Nous serons en mesure de dévoiler le montant amassé dans la parution du mois prochain.

La routine est bel et bien établie et les enseignants connaissent un peu plus leurs élèves et sont donc en mesure de fournir aux parents une première communication au sujet de leurs enfants. Ils recevront cette communication au courant du mois d'octobre. Elle permet de se faire une idée de l'intégration et du cheminement dans l'apprentissage des notions pour chacun des élèves.

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine inc.

ANIMATION LOCALE

Alors que les jours sont de plus en plus courts et froids, le mois de novembre est idéal pour profiter de moments douilletts. Il s'agit de profiter de la chaleur d'un feu, d'un bon livre ou de passer du temps avec ses proches. (texte Life Architecture blog)



L'équipe d'animation locale vous rappelle qu'il y aura **le 27 octobre, la commémoration des défunts** à l'église, 9 h.

À partir du mois de novembre, **les célébrations se feront à la sacristie**, toujours à 9 h (2^e et 4^e dimanche).

À inscrire à votre agenda, **l'illumination de l'arbre enchanté sera le vendredi 6 décembre 2024 à 18 h**. C'est un rendez-vous pour tous !

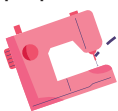
Félicitations à tous nos jeunes qui ont reçu leur première communion en octobre !

CERCLE DE FERMÈRES SAINTE-HÉNÉDINE

Réunion du Cercle de Fermières Sainte-Hénédine le mercredi **13 novembre à 19 h**. Nous aurons l'honneur de recevoir **M^{me} Miora Rabakoarisora, originaire du Madagascar** et maintenant au Québec, qui nous partagera son parcours de vie. Bienvenue à toutes !



Les Fermières de Sainte-Hénédine vous invitent **le samedi 9 novembre de 13 h à 16 h, pour participer à un atelier de couture** offert par Geneviève Dubois. **Apprenez et confectionnez votre propre jupe en tissus extensible ! Offert pour tous les âges à partir de 8 ans.** Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte. Gratuit pour nos Fermières ou 5 \$ pour les non-membres. Lors de votre inscription, nous vous transmettrons la charte des mensurations afin que vous soyez prêts pour l'atelier, car vous devrez vous présenter avec votre propre tissu. Pour les inscriptions, nous contacter via notre page Facebook !



Bienvenue à tous !

S'il y a quoi que ce soit, il me fera plaisir d'apporter des modifications.
Merci beaucoup et bonne journée !

Caroline Trudel communication du Cercle de Fermières Sainte-Hénédine

L'avis de restriction de feu à ciel ouvert est maintenant levé suite aux pluies reçues au début d'octobre.

Nous vous rappelons qu'un permis de feu est toutefois requis pour les feux à ciel ouvert disponible au bureau municipal en personne, par courriel à info@ste-henedine.com ou téléphone 418 935-7125. Un permis est valide pour une période maximale de 4 semaines.



CHAUFFAGE AU BOIS

Avec la venue des températures plus froides, plusieurs d'entre vous vont débuter à chauffer leurs résidences à l'aide d'un appareil de chauffage au bois.

Voici quelques vérifications importantes à faire pour passer un hiver sécuritaire :

- Faire ramoner votre cheminée en fonction de l'utilisation que vous faites ;
- En cas de doute ou problème au système de chauffage (ou à la cheminée), faites vérifier votre installation par une personne qualifiée ;
- Éloigner les objets combustibles installés près du système de chauffage pour éviter qu'ils ne s'enflamment ;
- Respecter les directives du représentant de votre assureur ;
- Utiliser du bois de qualité et sec, car un bois humide augmente la formation de crésote
- Avoir un extincteur d'au moins 5 livres près de la porte d'accès au lieu de chauffage



CENDRES

Disposer en tout temps des cendres dans un contenant métallique avec couvercle. Les laisser au moins 7 jours avant de les vider du contenant métallique. Laisser le contenant à l'extérieur loin des bâtiments ou de matières combustibles. Ne pas laisser les cendres à l'intérieur, car elles dégagent des gaz nocifs



Alain Turmel Directeur incendie

Envie de relever un défi gratifiant au service de votre communauté ?

Le village de Saint-Hénédine est actuellement à la recherche de pompier-ères volontaires pour renforcer son équipe de sécurité publique. Rejoignez-nous et contribuez à protéger et sauver des vies tout en vous épanouissant dans un emploi gratifiant.

Pourquoi devenir pompier-ère volontaire à Saint-Hénédine ?

Vous aurez l'occasion de :

- Intervenir rapidement lors de situations d'urgence (accidents, incendies, etc.).
- Participer à des opérations de sauvetage et venir en aide aux citoyens en danger.
- Prévenir, maîtriser et éteindre des incendies
- Contribuer à l'entretien et à l'inspection des équipements de sécurité, garantissant ainsi leur efficacité en tout temps.

Ce que nous offrons :

- Formation rémunérée : Vous serez formé(e) aux techniques d'intervention d'urgence et de lutte contre les incendies.
- Engagement communautaire : Vous jouerez un rôle central dans la sécurité et la protection de votre village.
- Esprit d'équipe : Vous ferez partie d'une équipe solidaire et passionnée, prête à relever tous les défis.

Envie d'en savoir plus et de rejoindre notre équipe dynamique ?

Pour toutes questions ou pour nous envoyer votre CV : incendiehene@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI

Tu veux devenir pompier/pompière volontaire ?
La municipalité de
Sainte-Hénédine recrute!

On a besoin de toi !

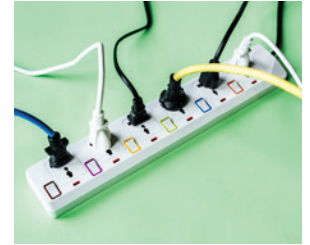
Pour toutes questions ou
envoyer ton C.V.
incendiehene@gmail.com

Selon le site Web du gouvernement du Québec, près de 48 % des incendies résidentiels sont causés par une distraction ou une erreur humaine.

INCENDIES D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

Si certains risques en lien avec les incendies d'origine électriques sont bien connus, d'autres le sont moins. « Par exemple, il ne faut pas dormir avec son cellulaire sous l'oreiller, qu'il soit branché ou non, parce que la batterie peut surchauffer et exploser. Comme l'oreiller est une matière combustible, ça prendrait en feu rapidement en plus de causer des brûlures.

Les multiprises (power bars) peuvent également représenter un risque considérable si elles ne sont pas utilisées correctement. « Il ne faut pas les surcharger, au risque de débiter un incendie. Il faut aussi s'assurer qu'elles soient homologuées ». Le site Web du gouvernement du Québec préconise l'utilisation des multiprises munies d'une protection contre la surintensité (bouton rouge) et rappelle de ne jamais y brancher de gros ou petits électroménagers ni une rallonge ou une autre multiprise.



« Acheter des rallonges conformes, ça peut vraiment sauver un feu d'origine électrique ». Les sceaux ULC et CSA, qui confirment que les appareils ont été testés en laboratoire, sont les seuls à pouvoir en garantir la conformité. « Avec Amazon, on ne peut pas toujours confirmer que les équipements seront conformes, alors on encourage l'achat local avec des marques connues ». D'ailleurs, il précise que les rallonges ne devraient jamais être utilisées de façon permanente.

Au risque de décevoir les amoureux du temps des Fêtes, c'est aussi vrai pour les décorations lumineuses extérieures. « Les lumières de Noël extérieures sont vraiment saisonnières, il ne faut pas les laisser à longueur d'année. Elles sont sensibles aux rayons UV, qui peuvent abîmer le fil et causer des incendies. Finalement, la poussière et les dépôts graisseux s'accumulant derrière les électroménagers devraient être nettoyés régulièrement.

FOYERS

Le site Web du gouvernement du Québec suggère d'effectuer chaque année un examen de son foyer en s'assurant que la cheminée ne contient aucun débris, que la maçonnerie et les joints à l'intérieur sont intacts, que les briques réfractaires sont entières, que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu et qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.



Quant au ramonage, « Mon conseil serait de l'effectuer au printemps, parce que dans le cas où il y aurait des défauts, ça permet de les identifier et d'avoir toute la saison estivale pour effectuer les réparations ». Le ramonage devrait s'effectuer minimalement une fois par année ou aux cinq cordes de bois.

« Lorsqu'on les retire, les cendres d'un poêle à bois dégagent du monoxyde de carbone. On doit donc les mettre à l'extérieur, dans une chaudière à cendres placée minimalement à un mètre de la maison ». Sept jours sont nécessaires avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant comme une poubelle.

FEUX DE CUISSON

« C'est important, s'il survient un feu de cuisson, de mettre le plus rapidement possible le couvercle sur le chaudron afin de couper l'oxygène et atténuer l'incendie ». Rappelons qu'il ne faut jamais essayer d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau, ce qui propage le feu et peut provoquer d'importantes éclaboussures.



Pour une soirée fondue en toute tranquillité, ne remplissez jamais un brûleur encore chaud : « Il y a toujours du gaz de vapeur qu'on ne voit pas à l'œil nu, mais qui entoure l'appareil. La bouteille et le brûleur pourraient prendre feu, et il pourrait y avoir une explosion. Il y a déjà eu des décès à cause de ça . Plutôt, prévoyez un deuxième brûleur ou laissez refroidir l'appareil au moins 15 minutes avant de procéder.

« Souvent, on met les extincteurs là où il y a le plus grand risque d'incendie, mais il faut plutôt les placer près d'une issue. S'il y avait un feu de cuisson et que l'extincteur était à proximité de la cuisinière, il pourrait y avoir des éclaboussures d'huile qui nous empêchent d'aller le chercher ». « Il arrive aussi qu'on mette les extincteurs dans des garde-robes ou dans des armoires, mais on accumule des objets devant ce qui fait en sorte qu'on perd énormément de temps à les chercher. En les mettant près d'une issue, ils sont faciles à localiser.



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Concours Décore ta maison

Cours la chance de gagner un rabais de 31 \$ sur ta prochaine inscription à la programmation des loisirs ainsi que l'émerveillement des enfants de ton quartier.



Envoyez-nous une photo avant le **23 octobre** par courriel au loisirs-sthe@hotmail.com. Nous afficherons les photos pour votes du 24 au 30 octobre. Tirage le 31 octobre à midi.



Pour une idée bricolage d'Halloween simple et amusante. Diriges-toi sur notre page facebook Loisirs Ste-Hénédine. Joyeuse Halloween, Soyez prudent!



ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

BIENVENUE À TOUS, 0-115 ANS!

Merci de votre présence le 8 octobre, près d'une quinzaine de participants!

Restez à l'affût des publications pour les détails de notre prochaine activité!

Prochain rendez-vous :
19 novembre 2024, 9h30
Chalet des loisirs

Invitation particulière aux gens de tous âges qui aimeraient partager une de leur passion, de leurs connaissances aux enfants et adolescents qui font l'école à la maison et leurs parents.

Apportez votre lunch pour dîner avec nous et apprendre à nous connaître!

Informations :
isabelle.jahaie@hotmail.com ou 581 447-8651
ovakotelsen@live.ca ou 418 264-6241



Picasso

Activités artisanales les lundi dès 13h au Chalet des loisirs

(1299 route Sainte-Thérèse)

Début le 23 septembre 2024

Informations:
Christine St-Hilaire
(418) 935-3514

Têtes en action

Socialiser tout en s'amusant dès le 4 septembre.

Tous les mercredis à 13h au sous-sol de la grande salle

(1299 route Sainte-Thérèse)

Informations:
Monique Lessard (418) 937-3841

Cercle des Fermières

Rencontres les mardi dès le 3 septembre

à 13h30 au local des fermières (1299 route Sainte-Thérèse).

Informations:
Louise Normand (418) 935-3780

Lien Part





Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Avis de convocation de l'Assemblée générale par
La Commission des loisirs de Sainte-Hénédine vous invite à son assemblée
générale annuelle.

- > **Mardi le 19 novembre 2024**
- > **Chalet des loisirs 1229, route
Ste-Thérèse Ste-Hénédine**
- > **19 h : Social offert par les loisirs**
- 19 h 30 : Assemblée générale annuelle**

L'ordre du jour suivant
vous sera proposé:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences et quorum
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire
d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de
l'AGA 2023
6. Présentation des états financiers, état des
résultats et bilan 2023-2024
7. Présentation du rapport d'activités 2023-2024
8. Prévisions budgétaires 2024-2025
9. Projets sur la table pour les prochaines
années
10. Nomination d'un président et d'un secrétaire
d'élections
11. Élection du conseil d'administration
12. Question des membres
13. Varia
14. Levée de l'assemblée



*Bienvenue
à tous!*

Pour toutes questions,
communiquez avec Patricia au
418-935-7125 ou par courriel à
loisirs-sthe@hotmail.com

Au plaisir!

*On fête Noël
À Sainte-Hénédine*
6 décembre 2024
de 18h à 20h

AU PROGRAMME :
18h00: Illumination de l'arbre enchanté
18h15 : Début du parcours illuminé dans l'église
(Chasse aux lutins, remises des cadeaux,
chocolats chaud et rallye)

Bienvenue à tous les résidents! Viens
t'amuser avec nous. Dans la cours de
l'église aura lieu l'illumination de l'arbre
enchanté, suivi du rallye à l'intérieur, la
chasse aux lutin et remise de cadeau.

Inscrivez vos enfants pour
qu'ils reçoivent un cadeau
avant le 24 novembre
<https://www.qidigo.com>

Il sera possible de
faire un don
volontaire à la sortie
de l'église, pour la
survie de celle-ci.

L'activité est possible grâce à la participation du comité des loisirs
de Sainte-Hénédine, de l'équipe d'animation locale et du Cercle des
fermières de Sainte-Hénédine. Pour plus d'informations, communiquez
avec Patricia au 418-935-7125 ou par courriel à loisirs-sthe@hotmail.com.

Ho ho ho!



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine G0S 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 19h-20h30
samedi 2e : 10h-12h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

CONCOURS RENDEZ-VOUS À LA BIBLIO !



Le concours, **RENDEZ-VOUS À LA BIBLIO !**, se tiendra du **19 octobre au 22 novembre 2024**.
Durant cette période, chaque abonné recevra un coupon de participation par visite et il deviendra éligible pour le tirage de 10 chèques-cadeaux de 100,00\$ dans une librairie agréée. Lors d'un nouvel abonnement, la personne recevra un coupon supplémentaire.
Venez participer en grand nombre !

L'HEURE DU CONTE : BIEN PLUS QU'UNE HISTOIRE !

Participer à l'Heure du conte avec votre enfant, c'est prendre le temps d'une histoire avec celui-ci, mais aussi de faire avec lui un bricolage, un dessin, un jeu ou autres. Offrez-vous ce petit moment privilégié avec votre enfant à la bibliothèque.

La prochaine Heure du conte aura lieu le samedi 09 novembre à compter de 10h00 !
Nous lirons : *Quelle heure est-il Monsieur Le Loup ?*
d'Annie Kubler



EPIC ENGLISH BOX

Nous avons reçu du Réseau Biblio CNCA une collection de 25 livres en anglais qui s'adressent aux enfants de 9 à 12 ans dont l'anglais est la langue seconde.
Vous y retrouverez des BD, de courts romans et des documentaires choisis spécifiquement pour cette clientèle.

Vous les trouverez sur le présentoir avant gauche et nous les aurons pour emprunt pour les 4 prochains mois.

